



Fédération CNT santé social
33 rue des Vignoles 75020 Paris
tél :06 28 33 42 43 mail : fede.sante-social@cnt-f.org

Communiqué de soutien

Pour la liberté d'expression syndicale ! Soutenons les camarades du syndicat Sud Travail traînés devant la justice !

Le 4 mars 2009, Pierre Joanny, secrétaire national du syndicat SUD Travail Affaires sociales, était renvoyé devant le tribunal correctionnel de Lyon pour « *injures publiques envers une administration publique* ». Le procès aura lieu le 1er février 2011 au tribunal correctionnel.

Ce procès fait suite à une plainte déposée par l'Institut national du travail (INTEFP), l'institut de formation du ministère du Travail qui forme notamment les contrôleurs et les inspecteurs du travail. En cause : un texte caustique et pamphlétaire intitulé « brûler l'INT » paru en mai 2009 dans le bulletin syndical de SUD Travail *Tout va mieux*, mettant en cause les méthodes de formation des inspecteurs du travail et dénonçant les non-titularisations d'inspecteurs-élèves et les sanctions envers certains autres au bout de 18 mois de formation.

En déposant cette plainte, la direction de l'INT, et derrière elle le ministère du Travail, ont fait le choix d'attaquer frontalement la liberté d'expression syndicale. L'INT, véritable cheval de troie du patronat dans le ministère du travail, vise ainsi à faire taire un syndicalisme critique à l'égard de la vision patronale et ouverte aux intérêts privés qui prévaut aujourd'hui dans les formations de l'INT.

Nous ne pouvons tolérer une telle mise en cause de l'expression d'un syndicat.

Nous continuerons de dénoncer la politique actuelle de formation de l'INT.

Nous continuerons de défendre un véritable service public d'inspection du travail et son indépendance pour la défense des droits des salariés soumis à l'arbitraire patronal.

La CNT apporte son total soutien à Pierre Joanny et dénonce fermement cette tentative de mettre au pas, par la voie judiciaire, le syndicat SUD Travail. Elle invite ses militant-e-s à venir soutenir Pierre Joanny lors du rassemblement qui aura lieu le 1er février 2011 devant le tribunal correctionnel de Lyon, de 12 à 14 heures.

Paris le 29 janvier 2011